

DD des Territoires  
40 boulevard Anatole France  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Affaire suivie par : Géraldine CANDUZZI

Objet : PC 051 654 22 O0002  
Affaire suivie par : Sandrine BONIN – sandrine.bonin@sncf.fr

Reims, le 27 janvier 2023

Madame,

Vous nous avez transmis la demande d'avis concernant le permis de construire déposée par la SAS CPV SUN 40, en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant deux postes de transformation, un poste de livraison, une citerne et une clôture avec portail, sur terrain proche des emprises SNCF, lieu-dit Le Parc à Vouillers (51340).

En réponse à votre demande, la SNCF donne un avis favorable.  
En pièce jointe le document des servitudes pour les riverains du chemin de fer.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Sandrine BONIN  
Chargée d'urbanisme.

*S. Bonin*